PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Election de Glengarry

L'Orateur annonce qu'il a reçu du greffier de la cour Suprême copie du jugement rendu par ce tribunal en faveur de M. Purcell dans la contestation de l'élection de Glengarry.

La réciprocité commerciale

L'honorable M. LAURIER reprend le débat sur la réciprocité commerciale.

Après avoir dit que les partisans du gouvernement veulent rester au pouvoir à tout prix et que c'est pour cela surtout qu'ils accusent les deputés de la gauche de n'avoir pas à cœur les intérêts du pays, le chef de l'opposition ajoute : Nous avons raison d'être fiers de nos institutions et de la position que nous nous sommes créée; cependant, il y a un danger qui nous menace, c'est le dépeuplement de notre pays, tous les jours des centaines de Canadiens quittent leur patrie avec l'espoir d'améliorer leur sort en allant s'établir dans un pays étranger, et aujourd'hui un million des nôtres au moins habitent aux Etats-Unis.

Le gouvernement actuel est parvenu au pouvoir en 1878 parce qu'il avait capté la confiance du peuple en accusant l'administration Mackenzie d'être la cause de la crise commerciale qui s'est fait sentir de 1876 à 1878 et en promettant d'y rémédier.

A cette époque, le pays traversait une crise financière sérieuse et les ouvriers émigraient en grand nombre aux Etats-Unis pour y trouver de l'ouvrage.

C'est une honte pour un pays qui possède les plus grands avantages de voir 500,000 de ses habitants partir pour les Etats-Unis parce qu'il leur était impossible de trouver de l'ouvrage dans leur patrie.

Voilà comment s'exprimait le chef du gouvernement du jour alors qu'il était à la tête de l'opposition en 1878.

A mon tour, je dirai : N'est-il pas encore plus déplorable de constater que depuis cette époque, le nombre de ceux qui ont émigré aux Etats-Unis se soit considérablement augmenté?

Après avoir dit que plusieurs provinces ont accepté la confédération, contre leur gré, qu'on les y a forcées, M. Laurier ajoute qu'il nous reste encore à trouver quelle serait, au point de vue de l'économie politique, la position la plus avantageuse pour le Canada. Notre population travaille avec ardeur, dit-il, mais n'en recueille aucuns fruits; ce qu'il lui faut, c'est un champ plus vaste. Voilà ce que demandent nos manufacturiers, qu'on fasse droit à leur demande et ils se déclarent prêts à lutter contre les manufacturiers américains, sur leur propre marché.

Ici, le chef de la gauche parle de la Hollande, la Belgique et d'autres pays européens, disant que ces pays ont passé par les même phases que le Canada.

Nous avons lutté longtemps, dit-il, pour revendiquer nos droits et après qu'on nous eût accordé notre autonomie, on songea à développer et notre commerce et notre industrie.

Une fois que l'agitation causée par cette lutte se fut apaisée, le premier acte du gouvernement libéral qui monta au pouvoir fut de trouver un débouché pour nos produits, avantage que nous offrait le marché américain, dont l'accès nous avait été interdit jusqu'alors. Les démarches du gouvernement américain aboutirent à la conclusion du traité de 1854, dont les résultats furent très favorables.

Lorsque le gouvernement du jour a adopté le système de protection comme l'un des articles de son programme politique, il déclarait que son but était de forcer les Etats Unis à nous accorder la réciprocité commerciale; aujourd'hui, le gouvernement s'oppose à la réciprocité, parce qu'il veut, dit il, maintenir en entier la politique nationale. Cela ne me paraît pas logique.

On prétend que la protection a contribué au développement du commerce interprovincial, mais cette prétention n'est point fondée, car la nature a placé entre les provinces maritimes et celles de l'ouest des obstacles sérieux qui s'opposent au développement des relations de commerce entre ces provinces.

Les prophéties que l'honorable premier ministre, sir John A. Macdonald, a faites en 1878, ne se sont pas réalisées, parce qu'il n'avait point prévu alors que jamais l'industrie manufacturière ne prospérerait si on la bornait à un marché trop restreint. On en juge par la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les filatures de coton. Un marché vaste et important offre toujours plus d'avantages aux fabricants.

Tout démontre que le marché qui nous offre le plus d'avantages est celui des Etats-Unis, et nous pouvons obtenir ces avantages en adoptant la proposition du député d'Oxford Sud, sir Richard Cartwright, et développer ainsi nos relations de commerce avec un pays qui compte 60,000,000 d'habitants. L'honorable George Brown calculait que ce serait un grand avantage pour nous si le nombre des consommateurs en ce pays s'augmentait d'un million, mais en adoptant cette proposition, ce nombre s'augmenterait non pas d'un million seulement, mais de soixante millions.

Le gouvernement n'a aucune objection à envoyer un commissaire aux antipodes, mais il refuse d'en envoyer un à Washington, et voici pourquoi. Par nos statuts, nous faisons une offre aux Etats-Unis relativement au libre échange de certains produits entre les deux pays, et le gouvernement croirait déroger s'il faisait la moindre démarche pour en venir à une entente avec les Etats-Unis à ce sujet. On a cru, peut-être, que cette clause de nos statuts effraierait les Etats Unis, mais on s'est trompé.

Pour ma part, j'ai toujours été d'opinion que la réciprocité commerciale limitée était un projet irréalisable. Aujourd'hui il est possible d'obtenir la réciprocité absolue avec les Etats-Unis, puisque deux propositions ont été soumises au congrès à ce sujet et il serait opportun d'envoyer un délégué auprès du gouvernement américain.

On prétend que la réciprocité commerciale absolue serait préjudiciable à notre industrie manufacturière, mais elle s'appliquerait à l'échange des produits naturels et, des deux, il est préférable, suivant moi, de favoriser la classe agricole plutôt que la classe manufacturière.

Pour se développer, il faut à nos industries un marché important. Je ferai observer, à ce propos, que M. Boos, fabricant de Saint-Hyacinthe, m'a télégraphié qu'il triplerait le nombre de ses employés le jour où ce projet de la réciprocité commerciale absolue serait adopté.

On prétend aussi que la réciprocité commerciale absolue diminuerait notre revenu mais si les dépenses publiques n'avaient pas été excessives, cette diminution ne nous affecterait guère.

Ceux qui combattent ce projet font parade de leurs sentiments de loyauté envers l'Angleterre, mais je dis que ce serait un acte anti patriotique de notre part de renoncer à développer les ressources de notre pays par les moyens que nous croirions les plus certains. Ce ne serait pas faire preuve de loyauté, mais de servilisme. N'oublions pas que tant en fait qu'en droit, nous sommes une colonie libre.

Nous avons modifié notre tarif pour établir des manufactures dans le pays et nous procurer ainsi, à plus bas prix, des marchandises qui venaient auparavant des fabriques anglaises. Il y a eu un temps où l'Angleterre n'aurait pas toléré cela, mais aujourd'hui elle reconnaît que ses colonies ont leurs propres intérêts à sauvegarder.

On dit qu'il ne faut pas rompre les liens qui nous unissent à l'Angleterre; je partage ce sentiment, mais il faut que l'Angleterre, de son côté, tienne compte des besoins de notre pays. Je respecte ce sentiment, mais il ne faut pas qu'il nous fasse oublier ce que nous nous devons à nous-mêmes. Que ma langue reste attachée à mon palais à l'instant s'il m'arrivait jamais à parler en termes méprisants de l'Angleterre; mais si j'avais à choisir dans une circonstance où les intérêts de l'Angleterre seraient en conflit avec ceux de mon pays, je défendrais ma patrie, et je suis convaincu qu'il ne se rencontrerait pas un Anglais, au cœur patriotique, qui ne m'approuvât.

La Confédération n'a été qu'une union fictive....

PLUSIEURS VOIX—Non ! Non !

L'honorable M. Laurier, continuant, soutient que les provinces maritimes n'ont jamais approuvé la confédération. Quant à moi, dit le chef de l'opposition, j'ai foi en l'avenir de la confédération et je dirai aux habitants des provinces maritimes que la politique du parti libéral est de leur faire partager ce sentiment.

Le Canada est destiné à devenir un pays important et il viendra un temps où il faudra que les liens qui nous unissent à l'Angleterre deviennent plus étroits ou se rompent tout à fait.

Le gouvernement a rendu l'accès de nos marchés plus difficiles pour l'Angleterre, non pas par un sentiment hostile mais dans l'intérêt du pays. La politique de l'Angleterre favorise le libre échange, tandis que celle du Canada et des Etats-Unis favorise la protection. Nos relations avec les Etats-Unis deviendront, plus tard, plus étroites que celles que nous avons avec l'Angleterre et la proposition de l'honorable député d'Oxford-Sud produira de bons fruits.

L'honorable M. CHAPLEAU, lorsqu'il se lève pour prendre la parole, est salué par des applaudissements prolongés.

J'admire, dit-il, le talent oratoire de l'honorable chef de la gauche, et je suis convaincu que tous les membres de cette chambre en font autant. (Applaudissements.)

Je ne désire pas trop prolonger ce débat, malgré qu'on y attachera beaucoup d'importance plus tard, quand notre pays, en dépit de tout ce qu'en disent ses détracteurs, aura grandi, et qu'on aimera alors à lire le compte-rendu d'une discussion d'où peut dépendre le sort de la nation.

Je n'aurais pas voulu prolonger ce débat, mais je crois devoir protester contre certaines assertions de l'honorable chef de la gauche qui, dans chacun de ses discours, fait parade de ses sentiments de loyauté envers la couronne comme si ce sentiment n'était partagé que par son parti. Il aurait mieux valu pour lui, suivant moi, protester de sa loyauté envers la couronne quand celle-ci était attaquée, au lieu de dire, comme il l'a fait à une époque malheureuse dont nous ne voulons pas garder le souvenir, qu'il aurait décroché la carabine de ses pères pour défendre une cause qui ne tendait certainement pas à sauvegarder les droits de la couronne.

Je mentionne ce fait pour démontrer que les sentiments qu'il avait manifestés alors ne s'accordent guère avec son langage d'aujourd'hui. Ce n'est pas par des paroles seulement que l'on fait preuve de patriotisme, mais par des actes. (Applaudissements).

Dans la province de Québec, l'honorable chef de l'opposition a essayé de faire croire au peuple que le patriotisme ne se rencontrait que dans les rangs du parti qu'il dirige aujourd'hui.

Il s'est servi du langage d'un homme dont il n'a pu s'empêcher de faire lui-même l'éloge il y a deux ans à peine. Lorsque cet homme, sir Georges Cartier, vivait, le chef de l'opposition a été le premier à l'appeler le valet de l'Angleterre, l'accusant d'être capable de sacrifier les intérêts de son pays pour plaire à ses maîtres. Cependant, en 1885, lors de l'agitation qui se manifesta dans la province de Québec, le chef de la gauche disait que sir Georges Cartier était le plus grand patriote qui eût jamais existé et que c'était lui qui avait fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. (Ecoutez ! Ecoutez !)

En prétendant que la politique nationale inaugurée en 1879 est ruineuse pour le pays et que celui ci en a eu assez de cette politique, le chef de la gauche dit qu'il parle au nom de la province de Québec qu'il représente au parlement.

Je lui répondrai qu'en parlant ainsi, il est loin d'exprimer l'opinion de la province de Québec, car cette province a été la première à agiter cette question de la politique nationale. (Ecoutez ! Ecoutez !)

En 1867, je me prononçai en faveur de la politique nationale dans le but de favoriser le développement de nos manufactures, afin de faire cesser ce que le chef de la gauche considère aujourd'hui comme un malheur pour le pays, c'est-à-dire l'émigration aux Etats Unis. Mes efforts furent appréciés par plusieurs et en 1875 et 1876, avant que la question n'eût été agitée dans les autres provinces, le projet était déjà populaire dans la province de Québec. (Applaudissements.)

Ce qui fait le plus grand tort à la province de Québec, c'est l'émigration aux Etats-Unis. Il faut remarquer, toutefois, que jamais le nombre de personnes qui ont émigré aux Etats-Unis n'a été plus considérable que pendant la période de 1854 à 1878, alors que le traité de réciprocité était en vigueur.

L'honorable M. Chapleau cite un discours prononcé en 1867 par l'honorable M. Laurier, qui déclarait alors que les Canadiens-français étaient en faveur d'une politique qui favorisât nos industries, c'est-à-dire qu'ils approuvaient le système de protection.

L'honorable M. Letellier, qui était le champion du libéralisme, s'est toujours prononcé en faveur de la protection. Pour ne pas retourner à une époque que l'on pourrait considérer comme trop reculée, je parlerai de 1876, alors que le chef actuel du parti libéral à Québec se déclarait protectionniste et que l'honorable M. Joly, de son côté, disait qu'au risque même de s'aliéner son parti, il resterait fidèle à sa province et favoriserait la politique nationale afin de protéger nos manufactures.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. CHAPLEAU reprend son discours.

J'ai démontré, dit-il, que le parti libéral dans la province de Québec avait adopté le système de protection comme l'un des articles de son programme politique; mais si les deputés de la gauche ont oublié ce fait, je leur en citerai un autre qui est trop récent pour qu'ils ne s'en rappellent pas.

Pendant la campagne électorale de 1887, il se produisit dans le pays un mouvement qui fit croire à l'honorable M. Blake, le chef du parti libéral, que sa victoire était assurée. Il se rendit à Montréal pour encourager ses partisans, et un journal qui lui était sympathique, annonça que le chef du parti libéral avait déclaré qu'il était plus evident en 1886 qu'en 1882 qu'il fallait continuer à imposer des droits élevés sur les marchandises qui pouvaient être fabriqués dans le pays (Ecoutez ! Ecoutez !); que le libre échange était impraticable et qu'il était impossible de modifier notre tarif (applaudissements).

En 1872, 1878 et 1887, le parti libéral dans la province de Québec s'est prononcé en faveur de la protection, sinon comme parti politique, du moins pour se conformer au désir du pays (applaudissements). Je défie l'honorable chef de la gauche de citer un seul fait pour prouver qu'il a eu raison de dire qu'il représentait les vues de la province de Québec en s'exprimant comme il l'a fait ce soir. (Ecoutez ! écoutez !)

Le secrétaire d'Etat dit que la proposition du député d'Oxford-Sud n'est qu'un prétexte pour capter la confiance du pays, parce que l'on sait que cette question de la réciprocité est très populaire. Ce n'est pas la première fois que la parti conservateur a déclaré, par la voix de ses orateurs ou de la presse, que nous étions en faveur du libre-échange des produits naturels entre les deux pays. J'ai toujours approuvé ce projet.

Les députés de la gauche n'ont pas raison de dire que le gouvernement n'a fait aucune démarche pour obtenir la réciprocité ou que les commissaires anglais n'ont pas répondu aux avances si libérales du secrétaire d'Etat du gouvernement américain. Il n'y a rien qui les justifie d'insinuer cela. Les plénipotentiaires américains se sont tenus sur la réserve et l'on sait parfaitement qu'on a dit ouvertement, aux Etats-Unis, qu'on n'accepterait aucune proposition au sujet de la réciprocité commerciale (Ecoutez ! Ecoutez !)

Le gouvernement canadien n'a pas hésité à faire connaître ses vues, il a demandé ce que le pays désirait obtenir, c'est à dire la réciprocité dont j'ai parlé il y a un instant, (Applaudissements).

L'honorable M. Chapleau dit que dans un pays comme le nôtre, nous devons protéger nos institutions, travailler au développement de nos industries et que l'action du gouvernement ne doit être gênée par aucune influence étrangère. Nous ne sommes encore que 5,000,000 dans un pays plus vaste que les Etats Unis, mais nous devons maintenir notre nationalité.

Ce n'est pas la réciprocité, mais l'union commerciale que désirent les Etats-Unis, et on sait ce qui en résulterait. Ce n'est pas parce que nous sommes sujets anglais que nous ne voulons pas de l'annexion, mais c'est parce que nous avons foi en l'avenir de notre pays et que nous nous sentons de force à lui assurer cet avenir.

Si les députés de la gauche veulent vivre sous le drapeau américain, pourquoi ne le disent-ils pas ouvertement, afin que l'on sache à quoi s'en tenir. Ce projet de réciprocité commerciale absolue ne signifie pas autre chose.

L'honorable M. Chapleau parle encore longtemps et termine au milieu des applaudissements des deux côtés de la chambre.

Plusieurs autres députés continuent le débat.

M. Kirk est le dernier qui prend la parole et après lui M. PLATT propose l'ajournement du débat.

La séance est levée à 3.30 hrs.

Le débat se terminera demain.

PROVINCE DE QUÉBEC

LOUISEVILLE—Le conseil municipal du comté de Maskinongé dans une assemblée tenue samedi, a passé une résolution pour bâtir un bureau d'enregistrement.

SAINT-JEAN—M. Hanley, de l'école d'infanterie de Saint-Jean, est mort de phthisie pulmonaire la semaine dernière. C'est le premier décès arrivé depuis l'ouverture de cette école, c'est-à-dire depuis plus de quatre ans.

STANSTEAD—Un incendie s'est déclaré dans l'église catholique de Stanstead. Le feu a pris dans les tentures dressées pour la procession et n'a été éteint qu'avec beaucoup de difficulté. Les dommages sont relativement considérables

TERREBONNE—Le contrat pour la reconstruction de notre collège commercial incendié au mois de décembre dernier, vient d'être donné à M. J. L. Fauteux, entrepreneur bien connu de Saint-Benoit, moyennant la somme de dix sept mille trois cents piastres.

SHERBROOKE—La victime de la bagarre de samedi soir, chez le cocher Roy, dans le quartier Est, est dans un état précaire. Son nom est C. Bourguignon. Il a reçu un coup de manche de fourche sur la tête et le médecin craint que le crâne ne soit fracturé. Il est sous les soins du Dr Pelletier.

QUEBEC—La société de bienfaisance de Saint Roch, qui ne compte que peu d'années d'existence, n'a rien à envier à ses aînées sous le rapport de la prospérité, et à chaque assemblée elle voit s'accroître le nombre de ses membres. Les élections des officiers pour l'année courante ont eu lieu cette semaine, et ont donné le résultat suivant :

Président, J. B. Robitaille; 1er vice-président, Isidore Barbeau; 2me vice-président, Damase Dion; secrétaire archiviste, J. T. Gagnon, réélu; assistant secrétaire archiviste, J. F. Arel, réélu; secrétaire correspondant, L. P. Robitaille, réélu; trésorier, F. X. Lortie, réélu; assistant trésorier, J. B. E. Robitaille, réélu; bibliothécaire, T. Armand, réélu; assistant bibliothécaire, Chs Marcotte, réélu; comité, O. Goulet, Ls T. Poitras, V. Cantin, F. Bissonnette et A. Dubé; auditeurs, J. B. Morrissette et P. E. Belange.

CHICOUTIMI—Voici les noms des officiers et membres du comité de régie de la société Saint Jean-Baptiste, élus dimanche dernier :

Président honoraire, M. l'abbé Ambroise Fafard, curé de Chicoutimi; président actif, M. Michel Caron; assistant président actif, M. D. Tessier; vice président, MM. Ed Savard et Ed Lemieux; secrétaire archiviste, L G Belley; assistant secrétaire archiviste, T G Guay; trésorier, W Tremblay; assistant trésorier, Alf Claveau; commissaires ordonnateurs, P A Guay, Ovide Bossé et J D Guay. Comité de régie—MM H Lemieux, W Godin, J Claveau, E Duguay, F Jean, N Warran, Jos Duguay, P McLean, X Belley, F Gauthier, Jos Duperre, Elie Tremblay, F Maltais, Elie Fortin, Ursin Gobeil, L Jean, Chs Vezina, Dr S Caron, Dr L E Beauchamp, M. Claveau, L Guay, P H Boiley, G Bilodeau, J B Petit, A A Hudon, Ech Lemieux, J A Gagné, G O Toussignant, Oné Tremblay, L Boiley, W Warren, W Grant, W Dallaire.

SAINT-HYACINTHE—Le terme de la cour Supérieure du mois d'avril, pour le district de Saint Hyacinthe, a commencé mardi matin, sous la présidence de Son Honneur le juge Tellier. Le rôle est bien rempli et le terme sera des plus intéressants.

—Depuis que l'honorable Ls Tellier a été nommé juge, plusieurs des causes, dans lesquelles il était intéressé, ont été plaidées devant des juges venus, à plusieurs reprises, des districts voisins.

Le premier est venu en décembre, c'est l'honorable A. Ouimet, de Sorel. Depuis, les honorables juges Loranger et Gill, de Montréal, sont venus plusieurs fois et toutes les causes plaidées devant ces derniers ont été jugées quelques semaines après leur audition. Il y en avait plusieurs d'une grande importance.

On dit que le juge Ouimet viendra pendant le terme actuel rendre jugement dans les causes qu'il a prises en délibéré.

—Lecture de la commission, nommant M. V. B. Sicotte, avocat de cette ville, shérif du district de Saint-Hyacinthe, a été donnée mardi matin, au palais de justice, à l'ouverture de la cour Supérieure, par M. le protonotaire.

HULL—Une grande assemblée composée de près de mille personnes a eu lieu dimanche soir à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse. Le but de cette assemblée était de faire connaître au public les avantages de la société Saint Jean Baptiste comme société de bienfaisance.

M. Simon, le président de la société Saint Jean Baptiste de Hull, ouvrit l'assemblée et dans un discours éloquent et logique expliqua longuement le but de cette organisation, et invita chaleureusement les Canadiens-français de la ville de Hull de s'enrôler sous la bannière de la société Saint Jean Baptiste.

M. l'abbé Arnols, chapelain de la société vint ensuite et adressa la parole et fit quelques remarques très appropriées à la circonstance : il fut suivi par M. le Dr Duhamel et MM. Rochon, A. X. Talbot, Charles Leduc, L. N. Champagne, H. A. Goyette et Bernard Simard; ces messieurs prononcèrent d'éloquents discours.

Après l'assemblée le président prit les noms de plusieurs des nouveaux aspirants qui devront figurer parmi les membres de la société.

—M. L. D. Fortin, maire de Montebello, est arrivé à Hull, samedi, et est porteur d'une requête signée par tous les habitants de Ponsomby, Amherst, Montebello, comté d'Ottawa et de Saint-Victor d'Alfred, comté de Prescott, demandant à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique de faire arrêter les trains locaux à Montebello, tous les jours pour faciliter le commerce de nombreux commerçants des endroits mentionnés. M. Alonzo Wright, M.P., pour le comté d'Ottawa, à qui cette requête a été confiée, s'occupera activement de cette demande auprès de la compagnie du Pacifique.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

Grande Reduction

— DANS LES —

Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doublés en fourrure, Boas, Manchons, Collets Russes, Pagottes, Gants, Mitaines de toutes espèces de Pelleteries, Raquettes, Traines Sauvages, Souliers mous, etc., Audessous du prix coutant.

Venez voir nos chapeaux de Printemps

JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Dans votre propre intérêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli; enlèvent les douleurs; assurent la régularité; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boîte 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

Atelier de Marbre et de Granit

OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la sculpture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats à aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville

R. BROWN,
No 26, rue York

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres *(derricks)*, ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

23-1-88—6m

T. STEWART,
ALEX FLECK, JR

MOULINA PLANER D'OTTAWA

— ET —

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

PELLETERIES, FOURRURES

L'assortiment le plus considérable de pelleteries et de fourrures dans Ottawa est au grand magasin

114 RUE RIDEAU

On y trouvera des pelleteries et fourrures de toutes espèces, telles que capots et manteaux en seal, mouton de Perse, mouton de Russie, Bokera, opposum noir, chat sauvage, Astrakan, chien de mer, loup de Sibérie, etc. etc. Nos prix sont les plus modérés parce que toutes nos pelleteries nous viennent directement d'Europe, et pour cette raison nous pouvons faire de grandes réductions.

Traines sauvages et souliers mous à très bas prix.

J. COTE

114—RUE RIDEAU—114

Fourrures teintes et réparées.

ENTREPRENEUR

— DE —

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

NOUVEAUX MEUBLES

VENANT D'ETRE REÇUS

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant en exhibition à notre magasin rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambre à coucher, pour les Bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

de Vienne, Autriche

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché et ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout recemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.

Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

PRES DE LA RUE SPARKS

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ONT

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENT POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. Cole

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

25 RUE SPARKS

Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Nolin, coin des rues Sussex et Rideau. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEU

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.— MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa promptitude et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAN

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant

J. W. LANCTOT, Propriétair

1 87-8

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D. LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

.... billets de 1re série à $1.00.

.... billets de 2me série à 25 cts.

La somme de $............ est ci-jointe.

ADRESSE

Nom............

Rue............ No............

ou Boîte du Bureau de Poste No............

Localité............

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

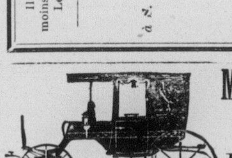

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! PATINS !

Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleigh Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—o

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, e

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Cheques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS